

Ce document, mis gratuitement à disposition sur le site www.quelsdroitsfacealapolice.be, est l'un des **15 outils** proposés dans l'ouvrage **Quels droits face à la police ?**, manuel juridique et pratique, par Mathieu Beys, disponible pour 24 euros dans les bonnes librairies et sur le site de **Jeunesse & droits** www.jdj.be/librairie/index.php ou **Couleur livres** www.couleurlivres.be/html/commande.php. Acheter ce livre contribue à améliorer l'information gratuite sur le site !

Cet extrait est en principe à jour au **1er septembre 2014**. En vue d'améliorer ce manuel, merci d'envoyer toute jurisprudence pertinente, remarque, critique à l'adresse info@quelsdroits.be.

554 – Demande d'accès à un document de la police ou d'une administration

Nom, Prénom.....
Adresse.....
(Téléphone).....
(e-mail).....

Mme / M.
Chef de corps de la zone de police de
..... (www.infozone.be)
ou Bourgmestre
ou Commissaire général de la police
fédérale
ou Ministre de l'Intérieur

Par e-mail, lettre, fax ou recommandé

.....(lieu), le(date)

Madame, Monsieur le Chef de corps, le Bourgmestre, le Commissaire général, le Ministre

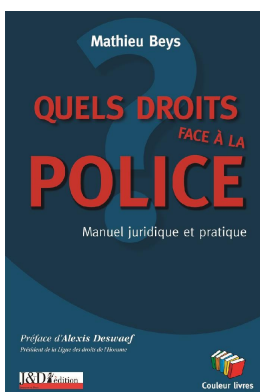
Concerne : Demande de consultation et de copies de documents administratifs

Par la présente, je vous demande, en vertu du droit à la transparence consacré par l'art. 32 de la Constitution, l'accès et une copie des documents administratifs suivants :

- CONDITIONS D'UTILISATION -

L'utilisation et la modification de ce document sont libres aux conditions suivantes :

- 1 - Chaque utilisateur est entièrement responsable de son utilisation et de ses conséquences (ni l'auteur ni l'éditeur ne pourront être mis en cause, notamment en cas de modification de la réglementation) ;
- 2 - Toute utilisation lucrative ou commerciale (revente...) de ce document est interdite ; les professionnels peuvent facturer à leurs clients uniquement la plus-value produite par leur travail personnel ;
- 3 - Le présent paragraphe sera intégralement reproduit à chaque reproduction ou utilisation.



-
..... ;
-
..... ;
-
..... ;

Au cas où vous estimeriez que certains documents revêtent un caractère personnel, j'ai intérêt à les consulter parce que ... (par exemple je suis directement concerné par le document).

Je souhaite que ces documents soient communiqués à moindre frais, de préférence par courrier électronique à l'adresse (conformément à l'AR du 17 août 2007 fixant le montant de la rétribution due pour la réception d'une copie d'un document administratif ou d'un document qui contient des informations environnementales). Si vous ne disposez pas des documents sous forme électronique, je reste bien entendu à votre disposition pour convenir d'autres moyens de communication ou de consultation afin de limiter les frais.

Si des parties de ces documents sont couvertes par des exceptions particulières, je vous remercie de m'en communiquer toutes les parties non visées par les exceptions.

Je vous remercie d'avance pour votre réponse rapide, que j'attends au plus tard dans les 30 jours, conformément à l'art. 6 § 5 de la loi du 11 avril 1994 relative à la publicité de l'administration (ou à l'art. 7 al. 3 de la loi du 12 novembre 1997 relative à la publicité de l'administration dans les provinces et les communes).

Dans l'attente, veuillez agréer, Madame / Monsieur le Chef de corps, le Bourgmestre, le Commissaire général, le Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

Nom, Prénom....., Signature